

Samedi 24 octobre de 8 h 30 à 12 h 30

La centrale hydroélectrique des Encombres ouvre ses portes.

Venez découvrir les prises d'eau, la chambre de mise en charge, la salle des machines... et vous informer sur cette belle réalisation !

Après quelques années de coopération, en décembre 2011 Orelle, St Michel de Maurienne et St-Martin-la-Porte ont pris l'initiative d'unir leurs efforts, de mettre en commun leurs moyens pour mieux assurer l'avenir en créant le Syndicat d'électricité « **Synergie Maurienne** » afin de :

- constituer une équipe compétente,
- répondre aux besoins des abonnés,
- moderniser nos réseaux,
- mais surtout...**produire de l'électricité.**

C'est ainsi que le personnel a été regroupé pour assurer les astreintes, le matériel et les locaux mis en commun, les moyens financiers rassemblés. Nous avons poursuivi les mises en souterrain, réalisé des bouclages pour sécuriser les réseaux, racheté des lignes à ERDF, installé la téléconduite de plusieurs postes électriques, engagé la géolocalisation de nos réseaux, économisé l'énergie des éclairages publics, construit deux lignes 20 kV pour assurer la desserte du chantier LTF... tout en réfléchissant à

la centrale des Encombres

Ce gros chantier a commencé en 2009 par le relevé régulier des débits de plusieurs sources d'eau non potable et du ruisseau du Bonrieu afin de bien réfléchir aux aménagements pour dimensionner au mieux les équipements : conduites, turbine et l'alternateur...

Puis, il a fallu engager de multiples études techniques, environnementales, administratives, financières pour s'assurer de la faisabilité, de la rentabilité et obtenir les autorisations.

Un dossier complet a été présenté à l'enquête publique et approuvé en juillet 2013 par Mr le Préfet de la Savoie.



Adresse : Mr Mme La Lumière

Rue de l'éclair

73140 ORSTMISTMA

Une procédure règlementaire un peu lourde mais nécessaire a permis de consulter les entreprises, de comparer les solutions et de retenir la meilleure.

Après l'achat des terrains pour les ouvrages ou des indemnités pour les passages, les travaux pouvaient enfin commencer en mars 2014. D'un montant global de plus de 6 millions d'euros, ils ont nécessité des prouesses techniques (traversées du Saint Bernard, passage de la falaise) réalisées dans des conditions météo parfois difficiles, en un an, sans retard et dans les prix initialement prévus.

Depuis le 21 mars 2015, la centrale des Encombres produit notre électricité.

Malgré la phase de réglages et de mise au point des premiers mois **la prévision annuelle de production (10 millions de kWh, soit près de 70% de la consommation domestique) devrait être atteinte après 8 mois de fonctionnement.** Certains mois (en mai et juin) elle dépasse même nos besoins.

Le produit financier sera utilisé pour garder un service de proximité efficace, maintenir des conditions de vente particulièrement favorables aux abonnés et aux communes pour l'éclairage public.

La centrale arrive à point pour compenser les pertes importantes (plus de 200 000 € par an) que nous allons subir à partir de 2016 avec l'obligation d'abandonner la fourniture de nos 30 plus gros contrats (supérieurs à 36 kW) suite au vote de la loi NOME en 2010. Dommage pour nous !

Pour vous, SYNERGIE s'engage dans un développement durable, une énergie verte, renouvelable. Continuons.



SYNERGIE MAURIENNE
SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ
ORELLE • SAINT-MARTIN-LA-PORTE
SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DES ENCOMBRES



Altitude des prises d'eau : 1 343 m
Altitude de la centrale : 682 m
Hauteur de chute : 661 m
Débit maximal turbiné : 520 l/s

Conduite forcée : diamètre 500 mm - longueur 4 km
Puissance électrique : 2 500 kW
Production estimée : 10 millions de kWh/an
Coût total du projet : 6,3 millions € HT
Mise en service : mars 2015